



L'achat de la carte donne droit à l'adhésion à l'association du même nom. Elle n'est valable qu'un an.



La carte avantages Eurohiti Pass est ciblée pour les jeunes de 18 à 25 ans et permettra d'avoir des réductions chez les partenaires du projet.

ÉCONOMIE - Une grande première sur le territoire

Une carte avantages pour les jeunes de 18 à 25 ans

En Polynésie française, il existe déjà des cartes comme BIG CE, utilisée généralement par les salariés. Mais pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, il n'y avait rien, à part des cartes étudiantes pour ceux qui poursuivent leurs études post-bac, et des cartes de réduction dans certaines compagnies.

Face à une offre vide sur le territoire, les étudiants en deuxième année de BTS CI (Commerce international) du lycée La Mennais ont eu l'idée de lancer la toute première carte avantages ciblée aux 18

à 25 ans uniquement. Un projet pédagogique travaillé faute de pouvoir partir en stage à l'international à cause de la pandémie de Covid-19.

Jeudi dernier, les étudiants ont présenté officiellement leur carte avantages, baptisée Eurohiti, en allant à la rencontre des douze classes de terminale du lycée La Mennais ainsi qu'auprès des autres filières de BTS. Le coût de cette carte sera de 1 000 francs, valable pour une année, et donnant droit à des réductions auprès des partenaires qui ont adhéré à ce projet.

« Cette carte donne plus de pouvoir d'achat aux jeunes. Les fonds récoltés permettront d'aider les autres étudiants à financer leur stage à l'international et on continue à rechercher des partenaires », confie Hereiti Picard, étudiante et présidente de l'association Eurohiti.

La carte est nominative et donc impossible à prêter à quelqu'un d'autre. Les commerçants partenaires pourront demander une pièce d'identité pour vérifier le nom de la personne. Pour tous les jeunes qui sou-

haitent obtenir cette carte avantages, il faudra se rendre directement au lycée La Mennais et demander soit la classe de BTS CI, soit l'animatrice socio-culturelle, Monia Taumaa.

Même les jeunes qui ne sont plus scolarisés peuvent bénéficier de cette carte. Il suffit de remplir une seule condition, être âgés de 18 à 25 ans maximum, qu'importe votre lieu de résidence. Des remises de 10, 15 voire 20 ou 30 % selon certains partenaires seront possibles. Pour l'heure, une trentaine de commerces ont joué le

jeu mais la liste est en évolution constante avec l'arrivée de nouvelles entreprises qui prennent à cœur d'aider la jeunesse polynésienne. « Pour l'instant, on n'a tiré que 800 exemplaires de cette carte. On espère beaucoup vendre au minimum 300 cartes. Pour le paiement on n'accepte que les chèques et l'espèce pas de paiement par carte bancaire pour le moment. Il y a un formulaire d'adhésion à remplir et de prouver qu'on a entre 18 ans et 25 ans », conclut Hereiti Picard.

Pour la classe de BTS CI ce

n'est pas une action ponctuelle mais pérenne dans le temps. Ainsi à partir du mois d'août, de nouveaux étudiants de la même filière prendront la relève de ce projet lancé par leurs aînés. Pour cette première édition, la carte est en version papier, au format d'une carte d'identité. La liste des partenaires est consultable sur la page Facebook de l'association Eurohiti ainsi que toutes les informations utiles concernant cette carte. ■

De notre correspondant J.H.